

NOUVELLE-CALEDONIE

-----  
GOUVERNEMENT  
-----N° 2021- 2009 /GNC  
Du 10 novembre 2021

<u>Ampliatiions :</u>	
H-C	1
DTE	1
Intéressée	57
Archives	1

**ARRETE****admettant des entreprises au bénéfice d'une nouvelle période de prolongation de « l'allocation de soutien Covid-19 »**

Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie,

Vu la loi organique modifiée n° 99-209 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie ;

Vu la loi modifiée n° 99-210 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie ;

Vu la délibération modifiée n° 40/CP du 29 juin 2020 instituant des mesures de soutien aux secteurs durablement touchés par les conséquences économiques liées à la crise de la Covid-19 ;

Délibération n° 176 du 27 septembre 2021 modifiant la délibération modifiée n° 40/CP du 29 juin 2020 instituant des mesures de soutien aux secteurs durablement touchés par les conséquences économiques liées à la crise de la Covid-19 ;

Vu la délibération n° 129 du 11 février 2021 fixant le nombre de membres du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie ;

Vu la délibération n° 2021-59D/GNC du 22 juillet 2021 chargeant les membres du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie d'une mission d'animation et de contrôle d'un secteur de l'administration ;

Vu l'arrêté n° 2021-8440/GNC-Pr du 15 juillet 2021 constatant la prise de fonctions des membres du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie ;

Vu l'arrêté n° 2021-8442/GNC-Pr du 15 juillet 2021 constatant la prise de fonctions du président du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie ;

Vu l'arrêté n° 2021-8776/GNC-Pr du 15 juillet 2021 constatant la fin de fonctions de M. Samuel Hnepeune et la prise de fonction de M. Vaimu'a Muliava en qualité de membre du gouvernement de Nouvelle-Calédonie ;

Vu l'arrêté 2021-8444/GNC-Pr du 22 juillet 2021 constatant la prise de fonction de la vice-présidente du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie ;

Vu l'arrêté n° 2020-945/GNC du 7 juillet 2020 fixant les modalités de versement de "l'allocation de soutien Covid-19";

Vu l'arrêté conjoint n° 2021-10512 du 6 septembre 2021 portant diverses mesures relatives à la lutte contre la propagation du virus covid-19 à l'intérieur de la Nouvelle-Calédonie ;

Vu l'arrêté n° 2021-11490 du 4 octobre 2021 modifiant l'arrêté n° 2021-10512 du 6 septembre 2021 portant diverses mesures relatives à la lutte contre la propagation du virus covid-19 à l'intérieur de la Nouvelle-Calédonie ;

Vu les demandes du mois d'octobre 2021 présentée par les entreprises concernées, pour bénéficier du renouvellement de « l'allocation de soutien Covid-19 » à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2021,

Accusé de réception en préfecture 988-229880018-20211114-2021-2009GNC-AI Date de télétransmission : 14/11/2021 Date de réception en préfecture : 14/11/2021
--

## ARRETE

**Article 1<sup>er</sup>** : L'entreprise qui relève des secteurs d'activité durablement touchés par les conséquences économiques générées par les périodes de confinement listés à l'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté modifié n° 2020-945/GNC du 7 juillet 2020 susvisé, dont le nom suit, est admise au bénéfice de « l'allocation de soutien Covid-19 » à compter du 1<sup>er</sup> novembre jusqu'au 31 décembre 2021.

L'allocation est versée selon les modalités prévues aux articles 1<sup>er</sup> à 9 de la délibération modifiée n° 40/CP du 29 juin 2020 susvisée.

Enseigne	Ridet	Secteur d'activité	Nombre de salariés concernés
MARY D ENTERPRISES	0252585.001	Transports maritimes et côtiers de passagers	20
NOUMEA DISCOVERY TRAVEL COMPANY	0141895.003	Activités des voyagistes	3
SARL NATAIWATCH	0258814.001	Hébergement touristique et autre hébergement de courte durée	15
REGENT TOURS	1042911.001	Autres services de réservation et activités connexes	1
PACIFIQUE LAGON VOYAGES	0398669.001	Activités des agences de voyage	12
Transports Santa Née EURL	0673111.001	Transports routiers réguliers de voyageurs	1
MAKI PRODUCTION NEW CALEDONIA	0480301.001	Activités de soutien au spectacle vivant	2
spap sarl	0495077.001	Activités des agences de publicité	1
TROPIC EVASION SARL	0933911.001	Transports routiers réguliers de voyageurs	2
EDITIONS SOLARIS	0075929.001	Édition de livres	1
COLLEEN EXCURSIONS	0890608.001	Transports maritimes et côtiers de passagers	2
DOUBLE TREE NOUMEA ILOT MAITRE RESORT	0086033.002	Hôtels et hébergement similaire	52
HOTEL LA NEA	0750182.001	Hôtels et hébergement similaire	8
HILTON LA PROMENADE	0552554.001	Hôtels et hébergement similaire	33
BEST VATA / LA TERRASSE	0838367.001	Restauration traditionnelle	7

Accusé de réception en préfecture  
988-229880018-20211114-2021-2009GNC-AI  
Date de télétransmission : 14/11/2021  
Date de réception préfecture : 14/11/2021

Association des Auberges de Jeunesse de Nouvelle-Calédonie	138800.001	Hébergement touristique et autre hébergement de courte durée	4
GROUPE LA PROMENADE	0903286.001	Activités des sociétés holding	22
AMAC VOYAGES	0034595.002	Activités des agences de voyage	4
MANA NOUMEA / NOUMEA TRAVEL SPECIALIST	1337500.001	Activités des voyagistes	1
LA PROMENADE TOURS	1324094.001	Activités des agences de voyage	1
MANPOWER NOUVELLE CALEDONIE	0602557.002	Activités des agences de travail temporaire	9
QANTAS AIRWAYS LTD	0088476.002	Transports aériens de passagers	6
planet media	0896472.001	Activités des agences de publicité	4
Sarl Les Salins de Kô	0988709.001	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	2
4A+ BROUSSE AROMES	1355981.001	Reproduction de plantes	2
SARL TPV	0485086.001	Activités des agences de voyage	2
le Biaritz	0450130.001	Restauration traditionnelle	12
POEME Sarl / N°1 CURRENCY	0806570.001	Courtage de valeurs mobilières et de marchandises	1
ASIA VOYAGES SARL	0219667.002	Activités des agences de voyage	2
SPT TRANSPORTS	0616524.001	Autres transports routiers de voyageurs	5
ESPACE SURVEILLANCE	1209519.001	Activités de sécurité privée	74
MATH NOUMEA DUTY FREE	1166057.002	Commerce de détail de parfumerie et de produits de beauté en magasin spécialisé	1
CCI-NC AÉROPORT DE TONTOUTA	0115576.002	Services auxiliaires des transports aériens	28
GO...SHUTTLE	1037787.001	Transports routiers réguliers de voyageurs	1
HOTEL KOU BUGNY	0378890.001	Hôtels et hébergement similaire	31

Accusé de réception en préfecture  
988-229880018-20211114-2021-2009GNC-AI  
Date de télétransmission : 14/11/2021  
Date de réception préfecture : 14/11/2021

SOCIETE DE DEVELOPPEMENT DU PACIFIQUE SUD / RAMADA HOTEL & SUITES NOUMEA - L'ENTRECOTE 360 / SPORTS BAR LE RDV	0423582.001	Hôtels et hébergement similaire	16
POE LAGOON CRUISE	0793083.001	Transports maritimes et côtiers de passagers	1
AXXESS TRAVEL	0306837.001	Activités des agences de voyage	11
ARC EN CIEL SERVICE	0531632.001	Autres transports routiers de voyageurs	59
LAND COMMUNICATIONS NEW CALEDONIA	1020585.001	Activités des voyagistes	5
MALABOU BEACH HOTEL	0251249.002	Hôtels et hébergement similaire	27
SMITH VOYAGE/NC TRANSPORT	0766998.001	Transports routiers réguliers de voyageurs	1
EDEN TOURS SARL	0561480.001	Activités des voyagistes	6
GITE SURFCAMP NEKWETA	0762831.001	Hébergement touristique et autre hébergement de courte durée	2
AELIA Nouvelle Calédonie	1035518.001	Commerce de détail de parfumerie et de produits de beauté en magasin spécialisé	16
X-PLORA NOUVELLE CALEDONIE SAS	1001957.001	Autres commerces de détail spécialisés divers	6
HOTEL PARADIS D'OUVEA	0534370.001	Hôtels et hébergement similaire	38
HOTEL OASIS DE KIAMU	0580266.001	Hôtels et hébergement similaire	21
UNITOURS NOUVELLE CALEDONIE	0413799.001	Activités des voyagistes	1
EDMOND LOCATION SARL	1020833.001	Location de courte durée de voitures et de véhicules automobiles légers	6
HOTEL BEAUPRE	1121789.001	Hôtels et hébergement similaire	17
PAT PRESSING SARL	0175653.001	Blanchisserie-teinturerie de gros	10
HOTEL DE TIETI	0740787.003	Hôtels et hébergement similaire	42
BAMBOU LODGE	1324821.001	Hôtels et hébergement similaire	1

Accusé de réception en préfecture  
988-229880018-20211114-2021-2009GNC-AI  
Date de télétransmission : 14/11/2021  
Date de réception préfecture : 14/11/2021

HOTEL LE RIVLAND	0674044.001	Hôtels et hébergement similaire	17
LA NERA	0168856.001	Hôtels et hébergement similaire	6
COMITE REGIONAL DE LA NOUVELLE-CALEDONIE DE LA MONTAGNE ET DE L'ESCALADE	7298140.001	Autres activités liées au sport	10

**Article 2 :** Le présent arrêté sera notifié aux intéressés et transmis au haut-commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie.

Le membre du gouvernement chargé du travail, de l'emploi, et de la formation professionnelle, de la politique du « bien vieillir », du handicap, de la recherche et de la mise en valeur des ressources naturelles,



Thierry SANTA

Le président du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie



Louis MAPOU

Accusé de réception en préfecture  
988-229880018-20211114-2021-2009GNC-AI  
Date de télétransmission : 14/11/2021  
Date de réception préfecture : 14/11/2021

N.B. : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif dans le délai de deux mois à compter de sa notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application « Télérecours citoyens » accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).